

## Commerce des «diamants de sang»: la responsabilité de la Belgique à nouveau pointée

MIS EN LIGNE LE 13/06/2019 À 20:31

La Belgique représente à l'heure actuelle une plaque tournante internationale majeure, avec 84% de la production mondiale totale de diamants bruts et 50% de tous les diamants polis qui passent par Anvers.



**J**ustice et Paix a à nouveau pointé jeudi la responsabilité de la Belgique dans le commerce des «diamants de sang». A l'approche d'une nouvelle réunion du Processus de Kimberley, un mécanisme de certification international visant à endiguer ce commerce, l'ONG belge publie un nouveau rapport dénonçant toutes les limites de ce mécanisme censé mettre fin aux «diamants de conflits».

La Belgique représente à l'heure actuelle une plaque tournante internationale majeure, avec 84% de la production mondiale totale de diamants bruts et 50% de tous les diamants polis qui passent par Anvers, rapporte Justice et Paix, qui estime que le pays est encore loin de contribuer suffisamment à la lutte contre les «diamants de la guerre». Par ailleurs, si les pierres précieuses sont principalement utilisées en joaillerie, quelque 40% le sont par contre à des fins industrielles et dans l'industrie automobile.

«Pour faire face à tous ces enjeux de taille, le commerce du diamant doit être réglementé par des lois nationales et internationales fortes, et contrôlé par une instance internationale robuste et efficace», note Agathe Smyth, chargée de plaidoyer pour Justice et Paix. «Or, si le Processus de Kimberley semblait

ambitieux au départ, il est aujourd'hui trop faible, incapable de faire face aux nombreux défis existants, ni de garantir aux consommateurs que les diamants qu'ils achètent ne sont pas entachés de violations des droits humains.»

## Rôle des consommateurs

L'ONG est inquiète, d'autant plus que le mécanisme de certification international arrive à la fin d'un cycle de révision et de réforme qui se clôture fin de l'année, sous la présidence de l'Inde et la vice-présidence russe. «L'Inde demeurant de notoriété réticente au renforcement des contrôles, des avancées semblent peu probables. La prochaine opportunité de réforme n'aura quant à elle lieu que dans cinq ans», relève-t-elle encore.

Au vu de la situation, l'organisation plaide pour que l'Union européenne et la Belgique prennent un rôle prépondérant dans le Processus et dans les réformes. Elle demande par ailleurs aux consommateurs d'interpeller les entreprises et les responsables politiques pour exiger plus de transparence et de garanties.

Les membres du Processus de Kimberley se réuniront à Mumbai en Inde du 17 au 21 juin prochains.